



DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE D'ALBAS

Séance du jeudi 05 décembre 2024
DE 2024_024

Membres en exercice : 7
Présents : 6
Votants : 7

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance:
Cécile CROS

Date de la convocation: 26/11/2024
L'an deux mille vingt-quatre et le cinq décembre 18 heures 15 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR,

Présents : Jean Claude MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Sylvain THRITHARD

Représentés: Denis INTSABY

Excusés:

Absents:

Objet: Admission en non valeur M49 -

Sur proposition du service de gestion comptable, du 23/10/2024, la liste d'admission en non valeur est présentée au conseil municipal.

LE CONSEIL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de rejeter l'admission en non-valeur des titres suivants :

- Exercice 2022 Titre 87
- Exercice 2022 Titre 222
- Exercice 2021 Titre 118
- Exercice 2023 Titre 128

pour le **MOTIF** qu'il s'agit d'une résidence secondaire appartenant à des étrangers et qu'une adresse postale pour communiquer avec les tiers concernés a été obtenu par la Commune.

RAPPELLE que la somme de 405 € a été provisionnée au compte 6817.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, **M. Jean-Claude MONTLAUR**